



Ville de
Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT 2020-997 RELATIF À UN PROGRAMME D'AIDE À LA RELOCALISATION D'ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance publique tenue le 20 janvier 2020, le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-997 relatif à un programme d'aide à la relocalisation d'entreprises commerciales et industrielles.
2. Ce règlement entre en vigueur à compter de la date de publication du présent avis et peut être consulté pendant les heures de travail à la maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau, Service du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale au 2 place La Salle à Baie-Comeau.

Baie-Comeau, le 21 janvier 2020



Joanie Perron, greffière adjointe